



**Bulletin de souscription d'actions au capital de la SAS
à capital variable Centrales Villageoises de la Weiss**

RCS 830 298 071 Colmar

Nom		Prénom	
Nom de jeune Fille		Nationalité	
Adresse			
Code postal		Commune	
Tél.		@	
Né(e) le		à	
Profession :			
Situation de famille : Célibataire / Pacsé(e) / Marié(e) sous le régime :			
Barrer les mentions inutiles			

En connaissance des statuts de la société par actions simplifiées à capital variable Centrales Villageoises de la Weiss, déclare par la présente souscrire au capital de la société ci-dessus mentionnée à hauteur de actions nouvelles d'une valeur nominale de 50 euros chacune, pour un montant total de €, dans la limite de 12000€.

L'intégralité des actions souscrites seront immédiatement libérées.

Je joins un chèque à l'ordre de S.A.S. CENTRALES VILLAGEOISES DE LA WEISS du montant de ma souscription.

Je reconnais que la présente souscription, d'un caractère purement privé, n'a pas lieu dans le cadre d'une offre de titres et présente un risque de perte en capital. Je déclare conserver une copie de ce bulletin de souscription.

J'accepte de recevoir les convocations et toutes les informations des Centrales Villageoises de la Weiss par mail, pour limiter les frais d'envoi, de gestion et favoriser l'économie de papier.

Fait à, le..... Signature du Souscripteur * :

* Ecrire à la main : Bon pour souscription de « »

Souscription de actions validée le 2017

Chèque n° :

Banque :

Centrales Villageoises de la Weiss

Une société coopérative pour la production d'énergies renouvelables et les économies d'énergies.

De quoi s'agit-il ?

C'est un projet collectif mené par les habitants pour produire ensemble des énergies renouvelables, dans le respect du paysage et du patrimoine, en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. C'est une **démarche citoyenne** qui permet aux habitants d'agir concrètement **pour la transition énergétique** et **contre le changement climatique**. Les habitants constituent une société « Centrales Villageoises » dont ils sont les actionnaires.

Mobilisez-vous pour agir avec les Centrales Villageoises de la Weiss !

Son Fonctionnement ?

Centrales Villageoises de la Weiss est une **SAS à capital variable** créée en avril 2017 par onze membres fondateur. Il s'agit d'une **société à gouvernance coopérative** : Chaque sociétaire participe aux décisions prises par l'assemblée des sociétaires (choix des actions à réaliser, répartition des bénéfices), selon le principe **1 associé = 1 voix** quel que soit le nombre d'actions détenues. Elle démarre sur le photovoltaïque et pourra s'orienter par la suite sur d'autres énergies renouvelables.

Comment rejoindre la société ?

Toute personne physique ou morale (association, entreprise, collectivité locale), peut demander à devenir sociétaire de la SAS « Centrales Villageoises de la Weiss », quel que soit l'endroit où elle habite. Pour cela, il suffit de demander à acquérir une ou plusieurs parts à 50 €, ce qui donne le droit de participer aux décisions de la société. La part a été fixée à 50 € pour faciliter la prise de participation par des parents, membres de la famille, amis au **nom d'un enfant**, dans ce cas demandez un bulletin de souscription spécial à ecweiss@gmail.com.

Pour les adultes, il est suggéré de prendre des multiples de 2 parts (100 €).

◆ **Bulletin de souscription au verso**: Remplir ce bulletin et envoyez-le nous à

Centrales Villageoises de la Weiss-Giovanni 243 Bambois 68650 Lapoutroie

accompagné d'un chèque à l'ordre de S.A.S. CENTRALES VILLAGEOISES DE LA WEISS.

Le chèque ne sera encaissé qu'après retour de mail de la SAS de votre demande de devenir sociétaire des Centrales villageoises de la Weiss.